



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours de Madame Rachida Dati,
ministre de la Culture

Discours prononcé à l'Artothèque

Caen

Vendredi 31 janvier 2025

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Maire de Caen, Cher Aristide OLIVIER,

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le Directeur de l'artothèque de Caen, cher Yvain POULAIN,

Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles de Normandie, cher Jean-Michel KNOP,

Monsieur le Directeur adjoint du Centre national des arts plastiques, cher Simon ANDRÉ-DECONCHAT,

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Dans les premiers souvenirs d'enfance qui me ramènent à la culture, il y a le bibliobus.

Quand il s'arrêtait près de chez nous, on pouvait s'y rendre pour emprunter un livre, évidemment un livre que nous n'aurions pas trouvé à la maison.

Au passage suivant du bus, on recommençait, et ça devenait une habitude, un rituel. C'est comme cela que la culture peut entrer dans la vie des gens. Ce bibliobus, pour moi, il représente le premier équipement culturel de proximité.

C'est ce genre d'expérience personnelle qui m'a permis de me construire en tant que citoyenne et en tant qu'individu. J'ai la conviction que tout le monde doit avoir accès au beau. Ce n'est pas un privilège : c'est une nécessité politique et sociale.

Et ma mission en tant que ministre, c'est justement de mettre la culture dans le quotidien de chacun, de faire en sorte qu'elle devienne comme une évidence. Un des moyens pour y parvenir est de réduire les distances aussi bien physiques que symboliques entre les Français et la culture.

C'est tout le pari des artothèques, ces lieux de proximité pas comme les autres que j'ai voulu renforcer dans le cadre du plan Culture et Ruralité. Dès mon arrivée au ministère de la Culture, vous le savez, j'ai fait de la ruralité une de mes grandes priorités.

Il n'y a pas de désert culturel, je le sais. En revanche, les territoires ruraux ont besoin d'être soutenus, entendus. Dans le plan que j'ai annoncé en juillet 2024, je m'étais engagée renforcer et déployer le réseau des artothèques.

Aujourd'hui, je suis venue vous dire : promesse tenue.

J'ai chargé le Centre national des arts plastiques, le « Cnap », de piloter de nouvelles actions en faveur des artothèques, dont le montant global atteindra 4 millions d'euros.

On a toujours tendance à envisager l'accès à l'art dans un seul sens : le public qui se déplace pour aller voir une œuvre. Améliorer la mobilité est primordiale, favoriser l'itinérance

l'est tout autant. L'artothèque permet d'inverser les choses, de faire en sorte que l'œuvre d'art aille directement là où les gens vivent et travaillent.

Je veux saluer les professionnels qui les font vivre aux côtés des bénévoles, sans qui elles n'existeraient pas. Merci pour votre engagement et votre dévouement.

En 2025, notre action pour les artothèques va s'accélérer avec une série d'appels, qui feront l'objet d'attributions une fois la loi de finances votée

Dans la continuité de précédentes commandes, le Cnap, en partenariat avec l'Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques, lancera un appel à candidatures intitulé « Natures diverses » pour la création de 12 estampes originales. Elles rejoindront les collections des artothèques et du Cnap.

Je veux aussi que nous allions plus loin dans la démarche, en utilisant des structures modulables, que nous pourrions installer directement là où les Français vivent et travaillent : dans les mairies, les bibliothèques, les entreprises. La conception de cette structure modulable fait l'objet d'une consultation et je dévoilerai au mois de mars le designer et le projet retenu pour une mise en service aussi rapide que possible.

Je suis enfin très heureuse d'annoncer le lancement prochain d'un grand appel à manifestation d'intérêt en faveur des artothèques en ruralité, pour renforcer ou encourager leur ancrage à l'écart des grands centres urbains, précisément là où elles sont le plus nécessaires. Il soutiendra une grande variété de projets : de la réalisation d'une structure modulable, à des travaux d'aménagement d'espace pérenne, à l'aménagement d'un dispositif itinérant, au développement de fonds d'œuvres. L'appel sera publié sur le site du Cnap. La remise des projets sera possible à partir du 30 mars et jusqu'au 30 juin.

La culture est pour tous, le ministère de la Culture est la maison de tous les Français. Pour beaucoup d'entre nous, les livres sont entrés chez nous et font désormais partie de notre quotidien. Je veux aujourd'hui que l'art, que les œuvres d'art, fassent partie de notre vie. Emprunter des œuvres comme on emprunte un livre, vivre au milieu d'elles : c'est la promesse des artothèques. L'art nous fait rêver, nous inspire, nous dérange parfois. C'est par l'émotion qu'il génère que nous trouvons la force de nous réinventer, de nous émanciper. Je veux que demain chacun puisse se dire qu'il peut emprunter une œuvre d'art pour quelques semaines, quelques mois. Vivre avec elle au quotidien. C'est mon ambition pour tous les Français.

L'appel à manifestation d'intérêt sera lancé à la fin du mois de février. Les crédits sont sanctuarisés.

Mesdames et Messieurs,

En donnant davantage de moyens aux artothèques, je veux leur permettre d'accomplir encore mieux leur mission : permettre à tous les Français, où qu'ils vivent, de profiter de la richesse de notre création contemporaine.

C'est mon ambition et celle des politiques publiques que j'ai l'honneur de porter : faire de l'art une expérience accessible, une expérience familière et évidente et, surtout, une expérience partagée.

Je vous remercie.